

## Période de questions

Séance du 26 février 2019

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><b><u>M. Luc Lippé – 418, rue Laurier</u></b>            Qu'est-ce qui empêche la Ville de procéder par appel d'offres pour la publicité dans les journaux afin de permettre une répartition équitable ?</p> <p>J'aimerais donc en faire la demande officielle. Qu'elle est la procédure et dans quel délai pourrions-nous obtenir une réponse ?</p>	<p>La Ville n'est pas tenue d'aller en appel d'offres mais rien ne l'empêche de le faire</p> <p>Étant donné l'éventail de placements médias que nous utilisons, il n'est pas possible d'aller en appel d'offres, nos besoins et l'offre des médias étant différents pour chaque cas. Le conseil convient de l'importance d'analyser chaque plan de communication en tenant compte des facteurs suivants : L'objectif, la cible, la fréquence et la portée de diffusion, le budget, la créativité médias ainsi que les valeurs organisationnelles en synergie avec les médias choisis et ce, pour chaque événement à publiciser.</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p>
<p><b><u>M. Robert Vaskelis – 2, rue Hector</u></b>            Depuis 18 ans que nous sommes fusionnés, aucune amélioration n'a été faite du côté des infrastructures. Est-il possible d'obtenir les services (égouts et aqueduc) sur le chemin des Patriotes afin de favoriser le développement de notre secteur et pouvoir assurer la protection des citoyens en cas d'incendie.</p>	<p>Nous sommes conscients de votre réalité. Pour l'aqueduc, nous n'avons pas de restriction autre que monétaire. En ce qui concerne les égouts, l'usine d'épuration a été construite en fonction d'une certaine capacité de développement sur notre municipalité. Avec tous les projets qui sont prévus, nous ne pouvons pas nous permettre d'ajouter d'autres projets à moins d'abord d'en retirer ailleurs.</p>		Clos
<p><b><u>Mme Brigitte Létourneau – 16, chemin du Grand Pré</u></b>            Est-ce que les points qui ont été ajoutés à la dernière minute à l'ordre du jour de ce soir seront disponibles pour consultation également sur votre site internet ?</p>	Oui		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
Sommes-nous en mesure de répartir la dette de la Ville par habitant, en considérant tous les paramètres ?	M. Berthelot répond à son tour de table que la dette par habitation se chiffre à 1,68\$ du 100\$ d'évaluation. Donc, pour une résidence de 300 000\$, la dette est d'environ 5 000\$.		Clos
<b>M. Roger Kanash – 1133, rue Bernier #4</b> Est-il possible d'avoir un boulodrome à Saint-Jean-sur-Richelieu ?	Il y a lieu de réfléchir à cette demande puisque le besoin est réel. Il devra faire partie du plan triennal d'immobilisations.		Clos
<b>Mme Lucille Méthé</b> Étant donné que les écoles sont de compétence provinciale, pourquoi la Ville donne un terrain d'une valeur de plus de 500 000\$ pour l'agrandissement de l'école St-Eugène	Le gouvernement demande toujours aux municipalités de payer pour le fonds de terrain lorsque les commissions scolaires ont besoin d'agrandissement. Étant donné que l'éducation est une valeur que tout le monde autour de la table du conseil partage, cette résolution a été votée unanimement pour voir le projet se réaliser.		Clos
<b>M. Stéphane Lamarre – 468, Des Fortifications</b> Quel est le montant qui a été défrayé pour M. Marco Savard lors de son audience à la Commission municipale du Québec et quelle somme ont été déboursées de part et d'autre, soit par la Ville et par M. Savard ?	(Voir période de questions du 23 avril)		Clos
<b>Mme Geneviève Tardif – 460, boul. d'Iberville</b> Notre bâtiment (460, boul. d'Iberville) a été déclaré « Patrimoine » par la Ville mais nous ne pouvons pas nous permettre de le conserver. Un éventuel acheteur s'est vu	Nous allons prendre le temps de consulter le rapport et nous communiquerons avec vous par la suite.		Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
refuser la demande de démolition. Pourquoi sommes-nous obligées de conserver un bâtiment que la Ville décide de déclarer « Patrimoine » ? Nous n'avons jamais été informées du résultat du rapport de l'ingénieur qui est entré depuis le mois de janvier 2019			
<b>M. Philippe Jetten-Vigeant</b> Pourquoi les réunions du lundi ont été déplacées au mardi ?	M. Fontaine répond que la principale raison est que ça donne une journée de plus pour se préparer pour la rencontre étant donné les horaires de fin de semaine occupés de chacun.		Clos